



Vuarrens info's

Journal officiel de la commune de Vuarrens

Février 2024

Le p'tit mot de la Muni



BONNE ANNÉE 2024 !!!!

Avec un peu de retard, les voilà ! Finalement, il n'y a pas de date limite pour se souhaiter le meilleur, même s'il ne reste plus que 11 mois dans cette année !

La Muni a bien profité de la pause des fêtes, après l'euphorie de décembre, la reprise de janvier fut se-reine ! De nombreux projets nous attendent !

Merci encore à tous ceux qui font vivre notre village, qui l'animent, qui lui donnent une âme. Elle nous tient à cœur.

A mi-parcours de la législature (plus ou moins), on peut le dire, les choses bougent, un peu en tous cas.

Contenter 1200 habitants dans un village de campagne, en périphérie de centres urbains, c'est un combat de tous les instants.

Cependant, nous continuons à croire que c'est possible et faisons tout pour !

Certains projets ont avancé, bien même, d'autres ont fait débat, certains sont bloqués, c'est ainsi et finalement, c'est ce qui fait la richesse de notre démocratie.

Alors 2024, on continue sur la lancée, avec nos idées, nos convictions, à tenter de faire évoluer notre village tout en gardant l'humour comme point d'orgue de notre équipe (parce qu'il faut avouer, on rigole quand-même bien, même si tout n'est pas toujours facile).

Bonne année et à très vite.

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle (sauf janvier et août)

Distribution: tous ménages/Fromagerie

Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale,
La Place 3, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

Sommaire



Agenda
Heures d'ouverturePage 2

Annonce des chiens
Place de jeu souillée
Budget 2024
RadarsPage 3

Offre CFF attrayante
Rencontre avec les sociétés locales
Réorganisation du Bureau
Nouvelles compétences
Avis aux organisateursPage 5

VIE LOCALE
Les échos du Conseil
Noël au villagePage 6

Petite pensée
Faciliter internetPage 7

CONNAISSEZ-VOUS?
La ferme GonetPage 8-9

VIE LOCALE
Concours de dessinPage 9

Naissances



ALOÏS

Né le 15 décembre 2023.
Fils de Jana et Eric Hostettler,
La Croix 10.

LOUANE

Née le 14 janvier 2024.
Fille de Laetitia Noël et de Loris Dutoit,
route d'Echallens 25C.

Félicitations aux heureux parents!

Décès



Madame **Christiane GOIO**
est décédée le 7 décembre 2023 à l'âge de 74 ans.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Agenda



2 février 2024

AAV - Frédéric Recrosio, grande salle.

25 février 2024

Match aux Cartes du FC Nord Gros-de-Vaud, grande salle d'Essertines.

15 mars 2024

AAV - Les Piques-Meurons, grande salle.

19 avril 2024

AAV - Nathanaël Rochat, grande salle.

27 avril 2024

Repair Café à Vuarrens, grande salle.

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch/agenda

AAV Association pour l'Animation de Vuarrens

le théâtre autrement

AAV

ASSOCIATION ANIMATION VUARRENS

Passons à LED Economisons l'énergie

Dès février
Soutenez notre projet de renouvellement de notre éclairage en collectant les bons Migros Support culture en faveur de l'AAV

Merci d'avance !

Heures d'ouverture d'hiver



DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 - Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Fermée de mi-novembre à mars.
Clé disponible sur demande auprès du surveillant de la déchetterie.

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.
Jeudi de 8h à 11h30.

Commerces



FROMAGERIE du Gros-de-Vaud (J. Jambon)

Lundi à samedi 7h à 12h / 16h à 19h
Dimanche 8h à 12h / 16h à 19h
www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch

RESTAURANT Auberge du Lion d'Or

Lundi Fermé
Mardi - samedi 8h à 14h / 16h à 23h30
Dimanche 9h à 16h

BOUCHERIE CHARCUTERIE Buffat (magasin)

Lundi-mardi-vendredi 8h à 12h / 13h30 à 18h
www.boucherie-buffat.ch

POISSONNERIE Chez Océane

Lundi Fermé
Mardi 11h à 12h ou sur rdv
Mercredi 14h à 15h
Jeudi 14h à 17h
Vendredi Sur commande

PRODUITS DE LA FERME La Cabane à Mélissa (Mélissa Pittet) Self-service

Lundi à dimanche 8h à 19h
<https://chevalley-pittet.wixsite.com/domaines>

GRILS+CUISINES D'EXTÉRIEUR Masdors Sàrl

Show room ouvert à la demande
+41 (0)78 888 08 83
<https://masdors.ch>

GARAGE du Gros-de-Vaud (C. Chevalley)

Vente de voitures neuves et d'occasions
Spécialiste Toyota
Lundi - vendredi 7h30 à 12h / 13h30 à 18h
www.ggv.ch

PRODUITS MÉNAGERS NATURELS / ARTISANAT

Aux Bulles de Sophie (magasin)

Lundi 10h à 12h
Mardi et jeudi Fermé
Mercredi 16h à 18h
Vendredi 16h à 18h
Samedi Fermé

Vente en ligne: <https://lesbullesdesophie.ch>

Au Point-compté

Lundi Fermé
Mardi 9h à 12h / 13h30 à 19h
Mercredi - vendredi Fermé
Premier samedi du mois 9h à 16h
www.broderie.ch



Obligation d'annoncer les chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au **contrôle des habitants** (habitants@vuarrens.ch) jusqu'au **15 mars 2024** dernier délai:

- Les chiens achetés ou reçus en 2023.
 - Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession.
 - Les chiens morts, vendus ou donnés en 2023.
 - Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.
- Les chiens déjà inscrits en 2023 et restés chez le même propriétaire n'ont pas besoin d'être réinscrits.

En Suisse, tous les chiens doivent être obligatoirement identifiés et enregistrés dans le système AMI-CUS. L'identification (détenteur, race, couleur, âge, nom, sexe) doit être faite par un vétérinaire au moyen d'une puce électronique (transpondeur).

Les propriétaires de chiens sont instamment priés de respecter la propriété d'autrui et, le cas échéant, de ramasser les «cartes de visite» que leurs compagnons à quatre pattes pourraient laisser derrière eux.

De même, ne pas les laisser aboyer sans cesse dans les jardins évitera de déplaisantes nuisances sonores.

C'est une question d'éducation et certainement de nature à conserver des rapports de bon voisinage.



Merci pour votre compréhension.



Place de jeu souillée

Après plusieurs plaintes d'habitants qui nous ont remonté l'information, nous vous rappelons que la place de jeu n'est pas un terrain de promenade pour les chiens qui doivent faire leurs besoins.

Nos amis à poils sont acceptés sur le terrain, en laisse, lors de sorties en famille, mais en aucun cas pour leur balade quotidienne.

Budget 2024, les grandes lignes



En décembre dernier, le Conseil communal validait à l'unanimité le budget 2024 de notre commune, mais que contient-il en réalité?

Avant tout, on parle de budget de fonctionnement. Il prend en charge tous les frais nécessaires pour faire vivre notre commune et ses habitants. Il ne contient pas les investissements qui s'amortissent sur plusieurs années. Il se monte à environ 4,5 millions de francs annuellement.

Les plus gros postes sont: les salaires, les impôts, la péréquation cantonale, les loyers, l'entretien, les amortissements, l'éducation (ASIRE et EFAJE), la Police. Beaucoup de montants sont fixés par l'Etat ou liés à des répartitions sur lesquelles la Municipalité n'a aucune influence (péréquation, social, école, etc.). En retirant tout ceci, il reste environ 15% du budget sur lequel la Municipalité peut avoir un impact et il s'agit le plus souvent d'entretien lié à un locataire, une obligation légale de fournir un service et donc, il ne reste pas une grande marge de manœuvre.

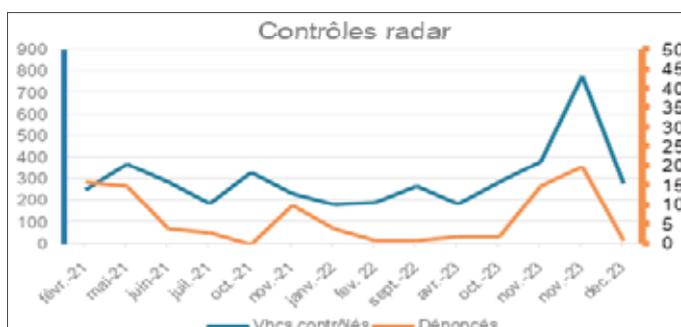
Passé une certaine importance (en général plus de 30 à 50 000 francs), les projets sont soumis au Conseil communal via un préavis.



Contrôles de vitesse

Vuarrens n'y échappe pas!

Bien que notre commune paie la police pour sa sécurité, elle a aussi droit régulièrement aux visites du radar mobile qui permettent aussi de contribuer à la sécurité de nos routes. Et le constat est intéressant; alors que nous nous plaignons de la dangerosité de nos routes, voici un aperçu des contrôles effectués ces trois dernières années, à différents emplacements, dans un sens ou dans l'autre. En moyenne, 2% des véhicules contrôlés ont été dénoncés, un taux faible dont on peut tout de même se réjouir. Mêlé au fait que les mesures de bruit extrapolées à l'horizon 2040 ne justifient pas de mesures particulières, il est difficile de prouver que notre situation est aussi critique qu'on le perçoit.



Offre CFF attrayante



Comme nous vous l'avions déjà annoncé en novembre et en décembre 2023, la Commune de Vuarrens s'est associée au programme des CFF pour l'achat de cartes journalières à prix préférentiel en 2024.

Profitez-en... Un **demi-tarif découverte valable 2 mois** est proposé actuellement. Ci-contre, découvrez les conditions attrayantes de cette offre!

Rencontre avec les sociétés locales

Le 24 janvier dernier, Iwona Mas et Myriam Gianotti ont accueilli un représentant de chaque société locale au Collège, pour la rencontre annuelle.

Les représentantes des autorités ont remercié chaleureusement toutes les sociétés pour les activités organisées durant l'année écoulée. Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent bénévolement.

Après quelques informations administratives, chaque société a pu échanger sur ses activités, ses besoins et parfois sa recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à contacter les sociétés dans lesquelles vous aimeriez vous investir. Les contacts sont sur www.vuarrens.ch/vie-associative. Evidemment, nous comptons sur la participation de la population aux activités et événements que les sociétés vous préparent. C'est grâce à l'implication des villageois que les sociétés locales prennent tout leur sens et que la vie du village reste active.

A bientôt dans notre village!



Eclairage public économique

Quels coûts et quels impacts?

Enfin! Enfin! Il est possible de mesurer l'impact des travaux entrepris autour de notre éclairage public.

En 2020, nous passons à la LED. Ce changement a permis de réduire de 30% sa consommation énergétique.

En 2022, les perséides (en août) et les mesures anticipatives en vue d'une éventuelle crise énergétique nous ont poussé à l'éteindre la nuit. Impact financier: moins 120%.

L'hiver 22-23, l'électricité a augmenté de 50% et malgré cette augmentation, la facture d'électricité de notre éclairage public a été divisée par trois.

SBB CFF FFS

Demi-tarif découverte pour 2 mois.

À l'occasion de l'introduction de la carte journalière dégriffée Commune, profitez d'un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Ainsi, vous voyagez à prix encore plus avantageux avec la carte journalière dégriffée Commune.

Il n'y a pas plus simple: entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024, achetez auprès de votre commune ou ville une carte journalière dégriffée Commune au prix spécial pour les titulaires d'un abonnement demi-tarif. Sur présentation de cette carte journalière dégriffée Commune à un point de vente desservi des transports publics, vous pourrez acheter un demi-tarif découverte au même nom que la carte journalière dégriffée Commune. À cet effet, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité (format numérique accepté sur votre smartphone) ou de votre SwissPass. Déterminez le premier jour de validité entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024. Le délai de prévente est de deux mois.

De plus, si vous achetez un demi-tarif classique immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte, le prix d'achat de ce dernier sera déduit du prix de votre nouvel abonnement.

Important

- L'offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes et qui ne sont pas titulaires d'un demi-tarif au premier jour de validité du demi-tarif découverte.
- Le jour du voyage, vous devez être en mesure de présenter la carte journalière dégriffée Commune et un abonnement demi-tarif découverte (ou un demi-tarif) en cours de validité.

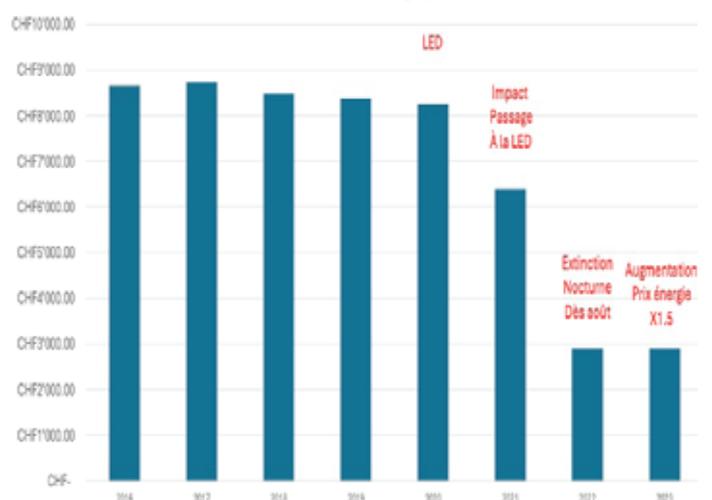
Bon:

À utiliser entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024 auprès d'un point de vente desservi des transports publics pour un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Vous pouvez choisir librement le premier jour de validité dans la période indiquée. Le demi-tarif découverte est enregistré sur votre SwissPass. À cet effet, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité (format numérique accepté sur votre smartphone) ou de votre SwissPass. Si vous achetez un abonnement demi-tarif immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte, 33 francs (adultes) ou 19 francs (jeunes jusqu'à 25 ans) seront déduits du prix d'achat. L'offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes.

L'affiche avec le bon est à télécharger sur

<file:///Users/lafeuille/Downloads/offre-speciale-abonnement-demi-tarif-decouverte.pdf>

Coûts de l'éclairage public



Le bureau communal se réorganise



L'engagement à 40% de Madame Nadine Biemann en tant que nouvelle secrétaire communale est l'occasion de réorganiser un peu le bureau dans sa globalité.

Brigitte Marendaz, désormais à 50%, s'occupe du contrôle des habitants, du bureau des étrangers, de la location des salles, du registre des chiens et elle assure la transition des dossiers et les remplacements.

Sandrine Cretignier, pendant son 60%, assure le suivi des finances de la commune.

Outre cette nouvelle répartition des tâches, c'est aussi l'occasion de remettre un peu d'ordre dans la structure informatique. Un audit a été mené en 2023 et plusieurs modifications s'avèrent nécessaires. Elles seront effectuées dans le courant 2024.

Avis aux organisateurs



Pour rappel, toute manifestation ouverte au public et ayant lieu dans le canton doit faire l'objet d'une autorisation délivrée par les autorités concernées par la manifestation: soit communales, soit cantonales.

Suite à un changement de pratique du Canton, la Municipalité a mis en place un nouveau processus:

- pour toutes les manifestations ayant lieu exclusivement sur le territoire communal, un formulaire d'annonce, VUACAMA, a été mis en place sur le site internet de la commune.
- dans le cas où une autorisation cantonale est nécessaire, le système POCAMA reste l'outil en vigueur.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.vuarrens.ch/organiser-une-manifestation

Nouvelles compétences



Nadine Biemann et Julien Hofstetter ont rejoint l'équipe des employés communaux l'année dernière, apportant ainsi de nouvelles compétences à la commune. Nous vous les présentons.

Nadine Biemann occupe à 40% le poste de secrétaire municipale depuis le 1^{er} novembre 2023. Elle a rejoint ses collègues Brigitte Marendaz et Sandrine Cretignier et travaille les mardis et jeudis ainsi que le lundi soir pour les séances de Municipalité.

Née en 1983, elle habite Oppens avec son compagnon et a trois enfants.

Spécialiste RH, elle a travaillé en milieu hospitalier et en industrie notamment.

Dans son job à Vuarrens, elle apprécie particulièrement la diversité de ses tâches, les responsabilités assumées, l'autonomie, la bonne ambiance de travail et le cadre motivant dans lequel elle évolue.

En conclusion de l'entretien, Nadine Biemann nous rappelle que chaque habitant est le bienvenu au bureau de l'administration et qu'un accueil compétent et chaleureux lui sera assuré.



Julien Hofstetter est employé communal à 80% depuis le 1^{er} juillet 2023, il a rejoint Sashko Traykov à la voirie.

Marié et père de deux filles, Julien Hofstetter, né en 1979, est au bénéfice d'une formation d'agriculteur suivie à Grange-Verney. Il habite le Champ de Vaud et a repris l'exploitation familiale depuis plusieurs années.

A côté de l'agriculture, son parcours professionnel l'a mené à être notamment responsable de plusieurs magasins.

Dans ses fonctions à Vuarrens, il apprécie la diversité des tâches confiées, l'adaptabilité nécessaire (aucune journée n'est pareille à une autre), l'autonomie et la liberté d'organisation ainsi que l'entente avec son collègue. Il se réjouit également de pouvoir bientôt endosser la responsabilité de la STEP.

En conclusion de l'entretien, Julien Hofstetter nous confirme que chaque habitant peut contribuer à l'entretien du village, bien sûr en le respectant personnellement, mais aussi en signalant tout problème repéré.

Les échos du Conseil



Le Conseil communal s'est réuni le 5 décembre dernier à la grande salle du village.

Vingt-sept conseillers sur trente-cinq étaient présents.

En introduction, le président a cité les habitants du village qui nous ont quittés en 2023, demandant un instant de silence en leur mémoire. Il a également informé du décès de Monsieur Jean-Jacques Charlet, père de notre syndic, et lui a adressé, ainsi qu'à sa famille, toutes les condoléances du Conseil et, plus largement, de la population.

Un seul préavis était à l'ordre du jour et pas des moindres puisqu'il s'agissait de la présentation du budget communal 2024.

Pour la Municipalité, le budget 2024, qui boucle avec un excédent de charges de 246 242 francs

sur un total de charges de 4 707 885 francs, s'inscrit dans la continuité de la stratégie financière, soit:

- entretenir les bâtiments et les infrastructures
- contenir le niveau d'endettement tout en investissant dans le patrimoine
- maîtriser les dépenses d'exploitation

Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances a mis en évidence un budget prudent, comme les années précédentes, et a relevé encore une fois le fort impact des charges cantonales sur les finances de la commune. Mais pour ce qui est de la stricte responsabilité communale, la Commission a salué un projet cohérent et un travail minutieux, recommandant l'approbation du budget tel que présenté.

Quelques interventions de conseillers ont suivi, demandant des précisions sur tel ou tel sujet, puis le budget 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Brièvement présenté en séance, le Plan des investissements pour la suite de la législature n'a finalement pas été discuté, son examen est reporté à la prochaine séance du Conseil.

Ensuite, dans ses communications, la Municipalité a notamment donné des informations sur:

- les travaux de ventilation au Lion d'Or
- les travaux à prévoir au Réservoir
- un nouveau règlement de Police à définir

Puis elle a remercié avec chaleur les employés communaux, le Bureau et les membres du Conseil, y compris les nombreux commissaires qui ont œuvré tout au long de l'année, les sociétés locales et leurs nombreux bénévoles, souhaitant à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Au chapitre des propositions individuelles, une conseillère a demandé s'il est possible d'installer un radar dit pédagogique, indiquant la vitesse, sur la route de Vuarrenge. La Municipalité a pris acte de ce souhait.

Dans ses communications, le président du Conseil, Olivier Piot, a informé qu'il a eu le plaisir, avec la Municipalité, d'accueillir la rencontre des syndics du district le 12 octobre dernier dans cette même salle.

Il a rappelé les nombreuses activités organisées sur le temps des Fêtes, Fenêtres de l'Avent, Téléthon et Marché de Noël notamment, enjoignant chacun à consulter l'agenda des manifestations et à participer selon ses disponibilités.

Enfin, il s'est associé aux remerciements déjà exprimés par la Municipalité, y intégrant les contributeurs au Vuarrens info's et relevant l'investissement de toutes et tous.

Le Conseil s'est achevé à 20h50 et a été suivi d'un apéritif de fin d'année.

Le prochain Conseil communal aura lieu le 19 mars 2024 à 20h.

Noël au village



En ce 20 décembre, la température est fraîche mais le vin chaud est prêt, le feu crépite, le Père Noël, son âne (les rennes n'étaient pas disponibles) ainsi que les chants du Chœur mixte réchauffent l'atmosphère.

Le culte de Noël qui a suivi à l'église a permis aux enfants de chanter, réciter, rigoler, et aux parents d'en profiter, des étoiles pleins les yeux avec à la clé un second vin chaud et les bonnes pâtisseries des Dames paysannes à la sortie. De quoi être comblé!

Noël à Vuarrens en 2023, c'était de la bonne humeur, du partage, du respect, des rires, de l'amour, c'était Noël comme on l'aime!



Petite pensée



Une fois n'est pas coutume, par ces périodes de froid, la Municipalité tient à saluer ceux qui assurent le déneigement de nos routes et trottoirs!

Ils doivent rester attentifs aux évolutions de la météo et se lèvent aux aurores pour affronter des conditions aussi variées que particulières.

Eux, ce sont nos employés communaux Sashko et Julien et un externe, Hermann, qui se charge particulièrement des routes.

Ils sont attentifs à la situation mais ne peuvent pas assurer un 100% à 6h30, c'est pourquoi nous tenons à vous rappeler de bien faire attention lors de ces événements particuliers. De plus, on croit que le salage est la solution, mais pas toujours. Parfois, c'est pire. En journée, le sel fait fondre la glace, l'eau ruisselle et regèle sur une surface encore plus grande

durant la nuit. A partir d'une certaine température, le sel n'est plus efficace du tout. De plus, il est particulièrement nocif pour notre environnement. La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), par exemple, diminue drastiquement les volumes de sel pour cette raison en le remplaçant par de la saumure, mélange plus naturel mais qui nécessite des machines et un système de stockage différents. Même dans ce domaine, la situation évolue.

Et comme ce genre de situation devient de plus en plus rare et que la Municipalité ne peut pas se permettre (par souci de proportionnalité) de maintenir un service de piquet complet comme le peuvent d'autres grandes communes, nous devons aussi accepter de vivre avec cette contrainte.

Si vous constatez un souci, nous comptons sur votre indulgence, signalez-le à l'équipe de voirie (021 887 86 11) et, promis, ils feront au mieux pour le traiter.



Faciliter internet



Clic Ensemble recrute des bénévoles !

Dans le cadre du programme cantonal Vaud pour vous, l'ARASPE et l'ARASOL se sont unies pour créer Clic Ensemble, un projet pilote visant à réduire la fracture numérique.

Des ateliers gratuits ouverts à toutes et tous, destinés à faciliter l'usage des outils numériques auront lieu dès 2024 dans les régions d'action sociale de Prilly à Bercher et de l'Ouest lausannois.

Clic Ensemble est à la recherche de bénévoles pour animer ces ateliers. Vous aimez partager vos connaissances? Vous avez quelques heures à offrir? Vous êtes doué-e en informatique? Plus d'informations et inscriptions sur www.clicensemble.ch

CLIC ensemble

Perdus, égarés sur internet ?

Rendez-vous à nos ateliers gratuits proches de votre domicile !

Banques

Administration

Transports

CLIC ensemble

Ateliers gratuits avec des pros pour vous aider à mieux comprendre le monde d'internet.

Informations

- ☎ Tél. 021 330 48 34
- ✉ E-mail: info@clicensemble.ch
- 🌐 Site web: www.clicensemble.ch

ARASPE Association Romande des Associations de Personnes à Revenu Supplémentaire

ARASOL Association Romande des Associations de Personnes à Revenu Supplémentaire

© 2024 Clic Ensemble
 Tous droits réservés
 Révisé: 02/2024, dernière mise à jour
 Illustration: Anne-Sophie Baudouin
 Photographie: Yannick Baudouin

vaud **vous**

La ferme Gonet



La ferme Gonet de Vuarrens est pionnière de l'agriculture biologique dans notre village.

Vuarrens voit désormais sa première ferme bio. Notre commune partage avec fierté l'annonce de l'intégration de la famille Gonet au cercle grandissant des fermes biologiques en Suisse, représentant 17,4% du total national.

Jacques et Floriane Gonet, jeunes propriétaires de la ferme, ont entamé leur première année de reconversion vers l'agriculture biologique, avec l'objectif ambitieux d'obtenir la certification d'exploitation biologique d'ici la fin de l'année 2024. Jacques participe activement à des cours dispensés par Bio Suisse, dont ils sont membres, illustrant ainsi leur engagement envers les meilleures pratiques de l'agriculture biologique.

L'exploitation diversifiée de la ferme comprend l'élevage de vaches-mères et la production de viande de veau de la race Angus. En plus du bétail, la ferme cultive du blé, du maïs, de l'orge, des tournesols et des herbes. Couvrant une superficie de 26 hectares, dont environ 2 hectares appartenant à la commune,



Veau de la race Angus âgé de 2 mois.

la ferme Gonet est un exemple concret de l'agriculture bio et locale.

La famille Gonet a fait le choix audacieux de se convertir à l'agriculture biologique. Dans une interview exclusive, nous avons eu la chance de poser quelques questions à Jacques et Floriane sur leur transition vers le bio.

INTERVIEW

Pourquoi avez-vous choisi de passer à l'agriculture biologique?

Il s'agit d'une mûre réflexion qui regroupe l'aspect moral, pratique et financier. La politique agricole pousse les exploitations à aller dans ce sens. Floriane avait participé à la campagne 2xNON aux initiatives phytosanitaires afin de laisser la liberté aux exploitants de pouvoir produire selon leur souhait et ne pas imposer des modes de production. Produire uniquement du bio n'est pas possible. Chaque mode de production est intéressant et nécessaire pour nourrir la population. Nous avons décidé de nous informer sur les techniques, sur les changements à prévoir et finalement, de nous

questionner sur ce que nous voulons transmettre à Fabien. Savoir qu'en cas de grandes difficultés, la possibilité de revenir au conventionnel était possible, nous a conforté dans ce choix. Nous avons décidé de sauter le pas le 1^{er} janvier 2023.

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées au cours de la reconversion?

La reconversion dure deux ans. Nous avons fait la première année et entamons la seconde. A notre grande surprise, il n'y a pas eu de difficulté majeure. Plutôt des craintes en observant la croissance des céréales, la peur de faire faux ou encore l'angoisse de la météo. Apprendre à travailler avec les matières organiques et comprendre le fonctionnement sont des éléments qui peuvent faire peur. Il y a tout un savoir-faire à revoir. Savoir que les professionnels de Bio Suisse nous accompagnent en cas de doutes est rassurant.

Quels avantages avez-vous constatés depuis que vous êtes passés à l'agriculture biologique?

Nous manquons encore de recul mais nous remarquons que les cultures étaient magnifiques et le rendement tout à fait correct. Nous nous réjouissons de voir l'évolution sur les années suivantes. On se prend au jeu. Il y a un vrai plaisir à découvrir l'agriculture autrement en restant performant.

Sur quels aspects de l'agriculture biologique êtes-vous particulièrement sensibles?

A la base, il s'agissait de «monter dans le train» parce que la situation s'y prêtait. Produire moins mais produire mieux. Protéger la terre. Se remettre en question et voir que c'est possible. Promouvoir la biodiversité est un heureux challenge, prendre le temps d'observer les changements est réjouissant.

Avez-vous dû renoncer à quelque chose lors de cette transition vers le bio?

Nous avons arrêté la production de colza. Il faut reconnaître que la transition faisait peur, mais au final, tout se passe plutôt bien.

En quoi consiste le soutien de Bio Suisse et comment cela vous a-t-il aidé dans votre démarche?

Bio Suisse a été d'un précieux soutien pour répondre à toutes nos questions avant la décision de sauter le pas. Des conseillers viennent faire un bilan, ils nous aident à composer un dossier, ils nous disent précisément les points à changer. Ils nous rassurent et comprennent nos craintes. Ils savent même que l'aspect financier est souvent le moteur du changement. Ils savent aussi qu'une fois que le pas est fait, même les plus réfractaires se prennent au jeu.

Suite à la page 9

Comment percevez-vous l'évolution de la demande pour des produits bio et locaux?

Les consommateurs réfléchissent différemment et sont plus exigeants sur le contenu de leur assiette, le bio devient habituel et il est nécessaire de répondre à la demande. Il faut bien préciser que les produits locaux et de saison, même en non bio, sont à préférer. Tous les produits issus de l'agriculture suisse répondent à des cahiers des charges stricts et sont bons. Le plus important est que le consommateur puisse choisir les produits qu'il souhaite manger.

La ferme Gonet, avec son engagement envers la durabilité et la production alimentaire responsable, incarne le changement vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et répond à la demande croissante de produits bio de qualité dans notre pays.



Juillet 2023, les premiers tournesols bio.

VIE LOCALE

Concours de dessin



Lors de l'après midi cinéma du mois de novembre, nous avons proposé aux enfants un concours de dessin. Tout d'abord un grand merci à tous les participants de cette rencontre sur le thème des robots.

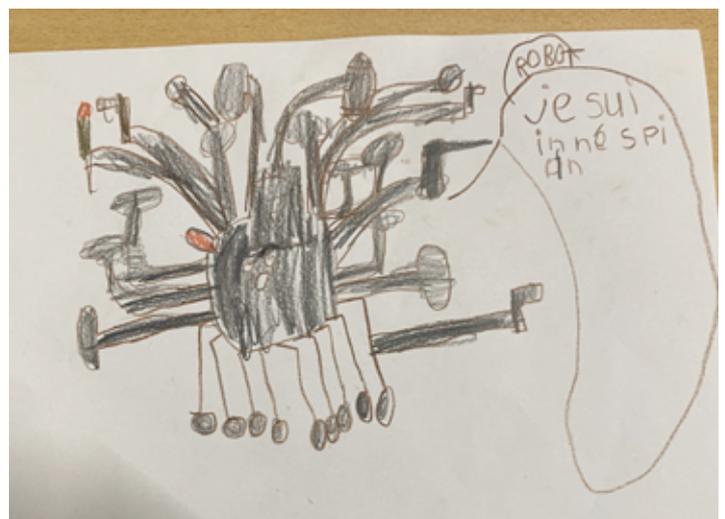
Félicitations aux trois gagnants, Dawson, Neil et Anthony. Leurs parents peuvent envoyer un WhatsApp au 078 845 11 35 avec leur adresse et un petit cadeau leur sera livré. Bravo à tous les artistes et leur grande imagination.



Dawson



Anthony



Neil



Match aux cartes

FC Nord-Gros-de-Vaud



A LA GRANDE SALLE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Le dimanche 25 février 2024

Inscriptions : 13h00
Jeu : 13H30

Prix : 25 francs par personne
Païement sur place Cash ou Twint

Après le match : Assiette de pâtes offerte

Inscriptions sur place ou à : Therry Gyger 076 347 96 04

la Mobilière



LA FANFARE L'ECHO DU SAUTERUZ

Bercher-Vuarrens
présente

ses soirées annuelles

Repas – Concert

Samedi 9 mars 2024 à Vuarrens

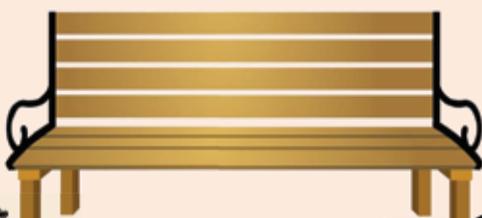
Souper 18h30 sur inscription (voir au verso) – Concert à 20h30

Dimanche 10 mars 2024 à Vuarrens

Petite restauration – Concert à 16h⁰⁰ - Entrée libre

Samedi 16 mars 2024 à Bercher

Souper 18h30 sur inscription (voir au verso) – Concert à 20h30



Direction : François Bernardi



AFFRANCHIR
SVP

LA FANFARE « L'ECHO DU SAUTERUZ BERCHER-VUARRENS » ORGANISE CHAQUE ANNEE DES CONCERTS POUR PRESENTER LES MORCEAUX QU'ELLE A REPETE PENDANT PLUSIEURS MOIS

N'oubliez pas de vous inscrire pour le souper par email, téléphone ou message

SAMEDI 09 MARS 2024 A VUARRENS

SOUPER A 18H30 SUR INSCRIPTION - SAUCISSE A ROTIR - CONCERT A 20H30

DIMANCHE 10 MARS 2024 A VUARRENS

PETITE RESTAURATION - CONCERT A 16H00

SAMEDI 16 MARS 2024 A BERCHER

SOUPER A 18H30 SUR INSCRIPTION - SAUCISSE A ROTIR - CONCERT A 20H30

J'INSCRIS POUR LE REPAS A... VUARRENS BERCHER

ADULTES DES 15 ANS : _____ PERSONNES à CHF 35,-

ENFANTS DE 10 à 14 ANS : _____ ENFANTS à CHF 20,-

ENFANTS JUSQU'À 9 ANS : _____ ENFANTS GRATUIT

NOM : _____

CONTACT : _____

romain.moccand@bluewin.ch

079/325.23.96

VOUS POUVEZ EGALEMENT NOUS SOUTENIR EN VERSANT UN DON SUR LE COMPTE CH-DESSOUS - MERCI !

IBAN : CH91 0900 0000 1274 7697 5

ROMAIN MOCCAND
ROUTE D'ESSERTINES 6
1416 PAILLY